

(N^o 152.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Louis-Julien Courtois*, lieu- tenant au 10^e régiment d'infanterie.

(Voir le N^o 140 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Louis Julien Courtois, né à Arras, après avoir servi comme soldat et sous-officier dans la Garde Royale en France, puis comme chef de bataillon dans la Garde-Nationale, fut admis, en 1832, comme lieutenant dans le 10^e régiment de ligne, où il a servi depuis lors, en méritant les éloges de ses chefs de corps. Les autorités sont favorables à sa demande qui a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 45 suffrages contre 3.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.